

# Récapitulatif

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Val Légumes sur la commune principale de l'AIOT 9 Rue de l'Eglise 10400 Fontenay-de-Bossery.**

**La référence de votre dossier est A-3-6VD8W2JJ5 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 13/01/2023 à 10h43 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- (pour rappel, déclarant)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **38848978300018**

Raison sociale **SAS VAL LEGUMES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**9 RUE DE L'EGLISE**

**x**

**10400 FONTENAY DE BOSSERY**

### Signataire

Qualité : **Directeur**

Fonction : **Responsable QSE**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Val Légumes**

Description des activités :

**La société Val légumes est spécialisée dans le triage, le calibrage et le conditionnement de légumes (du vrac (palox, Big bag...), aux sachets conditionnés (de 250 gr à 25 kg)). Légumes concernés par l'activité : - Oignon jaune - Oignon rouge - Oignon saucier - Oignon doux / blanc - Echalote - Echalion - Ail - Oignon issu de l'agriculture biologique (biologique ou produit en 1ère, 2ème ou 3ème année de conversion vers l'agriculture BIO) - Ail issu de l'agriculture biologique (biologique ou produit en 1ère, 2ème ou 3ème année de conversion vers l'agriculture BIO) - Echalote traditionnelle issue de l'agriculture biologique (biologique ou produit en 1ère, 2ème ou 3ème année de conversion vers l'agriculture BIO)**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **9 Rue de l'Eglise 10400 Fontenay-de-Bossery**

X : 733792

Y : 6816983

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2260	1-b	Broyage, concassage, criblage ... des substances végétales et produits organiques naturels	Puissance maximale 173 kW <sup>DC</sup>		Activité ensachage : - Compresseur : 45 kW - Aspiration : 30 kW - Ensemble lignes conditionnement : - Zone A : 25 kW quand tout tourne simultanément - Zone B : 4*B : 4*7 kW = 28 kW - Zone C : 3*C : 3*7 kW = 21 kW - Zone D

## 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Cartons: SUEZ Environnement DIB et Bois: MASSON Cartouches : CONIBI**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**90 extincteurs (eau, poudre, CO2) Système de désenfumage**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?  
**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**planCadastralNormalise.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan VL 1-2000.PNG**